



Femelle découverte sous une tuile. Champreux, Alligny-en-Morvan, Nièvre, 14 août 2011.



Orvet fragile

Anguis fragilis Linnaeus, 1758

L'Orvet fragile a une allure bien singulière. Dépourvu de pattes, il ressemble à un petit serpent, mais c'est pourtant un lézard ! C'est même le seul lézard apode d'Europe occidentale, avec l'Orvet de Vérone (*Anguis veronensis*, espèce rétablie récemment, en 2013). Ses mœurs sont aussi particulières, puisqu'il passe une partie de son existence sous terre, ou caché parmi la végétation : c'est une espèce semi-fouisseuse (PLATENBERG & GRIFFITHS, 1999). Cela explique qu'il soit si discret ! D'autant qu'il est peu vivace et ne se déplace guère. Le plus souvent, on se rend compte de sa présence en soulevant un morceau de bois, une pierre ou une bâche en plastique : l'animal est dissimulé dessous. Parfois, c'est écrasé sur la route qu'il se laisse malheureusement observer... Autre particularité, c'est une espèce vivipare : il ne pond pas d'œufs ! Grand auxiliaire des jardiniers, qui connaissent le plus souvent bien son rôle dans l'écosystème et la régulation de certains invertébrés, il a plutôt bonne réputation auprès du public. Toutefois, son allure de petit serpent fait qu'il est parfois détruit, dans la confusion...

Description générale du lot de données

P. BERT cite l'Orvet fragile dans son Catalogue des Vertébrés de l'Yonne de 1864 de même que P. PARIS dans ses synthèses de 1907 et 1911 traitant du département de la Côte-d'Or. Ce sont les premières données régionales (malheureusement très approximatives) qui ont pu être centralisées. Bien plus tard, M. CUISIN en fait mention dès 1951 dans le nord de la Côte-d'Or. D. HEUCLIN, dans le cadre de l'enquête pour l'Atlas de la SHF, signale des observations de l'espèce entre Avallon (89) et Clamecy (58) en 1975, tandis que les premières données pour la Saône-et-Loire sont de M. LAROCHE, en 1976. Les informations deviennent plus nombreuses à partir des années 1980.

L'Orvet fragile rassemble 689 données au total, soit 7,8 % des données sur les Reptiles, ce qui le place dans la moyenne, et en 6^e position parmi les 13 espèces autochtones, à quasi-égalité avec la Couleuvre verte et jaune. 416 témoignages (7,7 %) concernent la période 1999-2012. Ces données sont relatives à 497 stations géolocalisées (10 % de l'ensemble des stations), dont 342 après 1999 ; à 391 communes, soit un peu plus d'un quart des communes de la région présentant au moins une donnée (27,2 %) dont 276 après 1999 ; ainsi qu'à 214 mailles Lambert 93 10x10 km (62,2 % des mailles avec au moins une donnée), la présence de l'espèce étant prouvée sur la moitié (49,9 %) des mailles de la région après 1999. Il a été observé par 207 contributeurs (près d'un tiers des observateurs). L'évolution du nombre de données pour l'espèce entre 1999 et 2012 est moyenne (5^e position, x 2,5), de même que celle du nombre de mailles positives

(4^e position également, x 2). L'Orvet fragile se place seulement en 7^e position au niveau de la densité de stations par maille (2,3 stations/maille), juste entre la Coronelle lisse et la Couleuvre verte et jaune, ce qui indique que l'espèce est relativement répandue en Bourgogne, mais rarement observée en abondance.

Largement réparti, l'Orvet fragile est assez commun (AC). Il semble toutefois rare dans plusieurs secteurs.

Des adultes sont observés dans la plupart des cas renseignés (94,8 %, n renseigné = 328), des juvéniles dans seulement 6,4 % des cas. Parmi les 534 données renseignées, 76,4 % font mention d'individus vivants, et 23,8 % d'individus morts. Régulièrement, ce n'est que la queue, séparée du corps par autotomie, qui est découverte. Au moins 55 données sont relatives à des rencontres avec l'animal sur des routes (7,9 % des données), et pour 87,3 % de celles-ci, les individus étaient morts, victimes de la circulation routière. Ces cas d'écrasements par les véhicules représentent au moins 37,8 % des cas de mortalité.

Habitats

Les habitats sont relativement variés, naturels ou artificiels. Les plus cités par les observateurs sont les jardins (l'animal y est souvent découvert après la tonte, parfois coupé en deux !), puis les vergers. Sont ensuite mentionnés les villages, forêts caducifoliées et autres forêts non précisées, sous-bois clairs, clairières, lisières forestières et ourlets herbacés, parfois les abords des voies de chemin de fer, bordures de haies, zones rocheuses, éboulis et affleurements rocheux, fruticées, landes et pelouses, ou près de décharges...



Nicolas VARANGUIN

L'Orvet fragile peut fréquenter, comme d'autres espèces plus thermophiles, les landes sèches sur affleurement rocheux du sud Morvan. Les Brûlés d'Avaux, Villapourçon, Nièvre, 19 mai 2009.



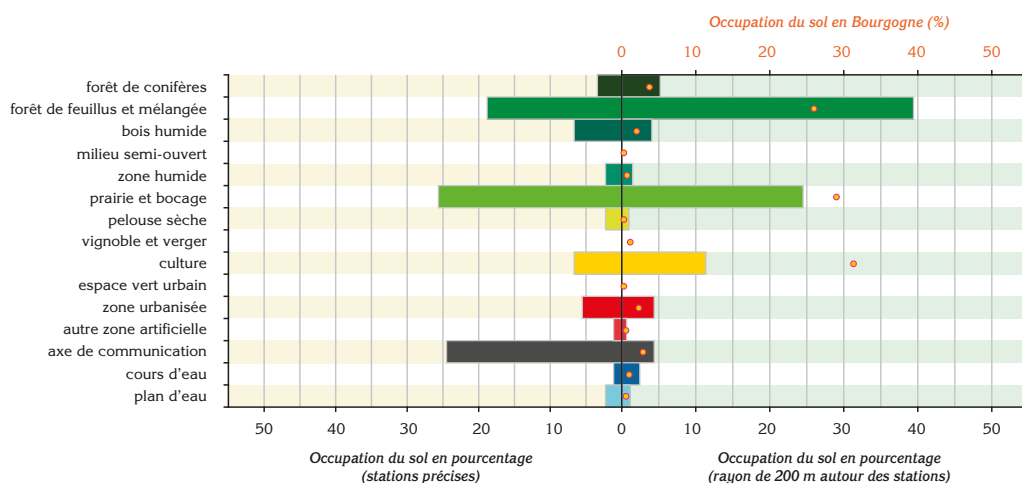
Prairie et lisière arbustive favorable à l'Orvet fragile.
Romenay, Biches, Nièvre, 28 avril 2010.



Lande sèche à callune et genêt, sur affleurement rocheux. Ces trouées dans certains grands massifs forestiers du Morvan procurent à l'espèce des milieux intéressants.
Les Brûlés d'Avaux, Villapourçon, Nièvre, 19 mai 2009.

L'Orvet fragile est mentionné régulièrement dans d'anciennes carrières. Très fréquemment, il est observé sur des chemins, en milieu bocager ou forestier (présentant un minimum d'ouverture), au détour d'une promenade. Il apprécie les zones herbeuses peu entretenues. Dans tous ces milieux, il est fréquent de le retrouver au niveau de lisières arborées. D'une manière générale, une diversité de la structure des strates herbacées et arbustives, ainsi que des micro-habitats présents (tas de matériaux, murets...) lui sont propices (GRAITSON, 2007 ; PINSTON *et al.*, 2000).

L'histogramme d'analyse de l'occupation du sol indique une espèce très liée aux milieux forestiers. En effet, si 18,9 % des stations d'observation sont incluses dans des forêts de feuillus et mélangées, soit 7 % de moins que la valeur régionale, mais tout de même 4,4 % de plus que si l'on considère l'ensemble des stations de Reptiles, on peut remarquer que la surface couverte par ce type d'occupation du sol au sein des zones tampon de 200 mètres de rayon autour des stations représente 39,4 %, soit tout de même 13,5 % de plus que la valeur régionale, et 18,6 % de plus que pour l'ensemble des stations de Reptiles. Forêts de conifères et bois humides affichent également des pourcentages plus importants que dans l'échantillon général, même si les premières sont connues pour être peu propices à l'espèce (GRAITSON, 2007), et que cela pourrait donc être le signe d'une dégradation de l'habitat de l'espèce. C'est l'espèce la plus liée aux zones boisées, juste devant le Lézard des souches. Néanmoins, le plus souvent, ses stations d'observation sont localisées dans des milieux ouverts, notamment dans des zones de prairies et de bocage (25,6 % des stations). Celles-ci couvrent toutefois moins de surface (10 % de moins) autour des stations de cet orvet qu' autour des stations de l'ensemble des Reptiles. L'espèce n'est pas liée aux milieux très humides, et/ou riches en plans d'eau ou cours d'eau, ces valeurs étant dans la moyenne basse, ni même aux habitats très secs de pelouses ou friches (milieux semi-ouverts), bien qu'elle fréquente ces derniers régulièrement. D'une manière générale, l'Orvet fragile semble plus abondant dans



Occupation du sol des stations d'Orvet fragile (n = 90).

les milieux « frais » que dans les milieux xériques et très thermophiles, comme ce qui peut être constaté ailleurs, comme en Wallonie (GRAITSON, 2007). Enfin, les axes de communication sont assez bien représentés à gauche de l'axe, un peu moins à droite : l'Orvet fragile est assez communément trouvé écrasé sur les routes (du fait de sa taille assez conséquente qui le rend facilement détectable et de sa vulnérabilité lorsqu'il traverse ces axes).

Rarement, l'Orvet fragile est signalé dans des caves d'habitations (deux données).

En avril 2010, A. RUFFONI observe un individu en léthargie dans une cave de Saint-Léger-Vauban (89).

L'espèce est souvent découverte sous des objets (près de 25 mentions, mais certainement dans bien davantage de cas non précisés) où elle trouve refuge et passe l'essentiel de son temps, notamment sous des pierres, des plaques de diverses natures (composite, fibrociment, tôles), sous des tuiles, des bâches ou des morceaux de moquette, des souches. Elle s'abrite également souvent dans des tas de matériaux, tels que des tas de feuilles, de branches, de compost, de terre ou encore de paille, où elle peut passer l'hiver. Plusieurs individus peuvent y être découverts simultanément. Elle y rencontre également une certaine humidité, qui ne lui est pas défavorable contrairement à la plupart des autres lézards.

D. GIRAULT et C. JOUANIN indiquent par exemple la présence de trois adultes sous une tôle à Brèves (58) en 1987 et 1988.



Nicolas VARANGUIN

Les dépôts de gravats, de pierres, de bois et les décharges peuvent fournir des microhabitats favorables à l'Orvet fragile.

Les Bourbas, Villapourçon, Nièvre, 13 mai 2009.



Nicolas VARANGUIN

Le plus souvent, on découvre l'Orvet fragile sous des bâches, des morceaux de bois ou des pierres. Trois individus s'abritaient sous cette bâche ce jour-là.

Les Buteaux, Fâchin, Nièvre, 8 septembre 2009.



Nicolas VARANGUIN

Découverte en soulevant une bâche au sol. *Les Buteaux, Fâchin, Nièvre, 8 septembre 2009.*



Jean Chevallier
2016

Distribution

L'Orvet fragile est largement réparti en Europe, et absent uniquement d'Irlande (INEICH, 2012). Il est toutefois peu répandu, voire absent dans le sud de la péninsule ibérique et de l'extrême nord (GRAITSON, 2007). Il occupe également la majeure partie du territoire national, mais est rare ou absent d'une grande partie du Sud-Ouest.

En Bourgogne, l'espèce est bien présente dans les quatre départements. La plupart des régions naturelles sont occupées, mais d'importantes lacunes dans sa distribution apparaissent, principalement dans les secteurs les plus artificialisés. Le Donziais-Forterre (58) est par exemple quasiment dépourvu de données, avec ses zones intensément cultivées. Il en est de même pour la Champagne crayeuse ou le Jovinien (hormis sur leurs franges), dans l'Yonne. Cet orvet ne semble pas très commun, voire même parfois rare, dans des contextes mixtes (massifs boisés/cultures intensives ou bocage/cultures intensives) : c'est le cas du Gâtinais, de la Montagne châtilonnaise et du plateau châtilonnais, du nord de la Terre Plaine, des zones les plus dégradées de la plaine de Saône... Le val de Saône et son lit majeur, soumis à des inondations d'importance, lui semble défavorable.

D'autres lacunes peuvent également s'expliquer par la discrétion de l'espèce, et des questions restent ainsi actuellement sans réponse. On peut notamment s'interroger sur la rareté des mentions dans la partie sud du Bas Morvan méridional (71), dans le pays de Four (58), à l'est du pays d'Arnay (21), dans quelques mailles du Charollais ou dans la majeure partie de la Bresse (71). Est-elle due à un manque d'observateurs

ou à des densités de populations moindres ? Il en est de même en Puisaye, où les mentions récentes sont rares. Morvan central (21, 58 et 71), haut Morvan montagnard (58 et 71), sud de l'Yonne (plateau vézelien et du Beuvron, vallées de l'Yonne et de la Cure [58 et 89]), certains secteurs de la plaine de Saône (21 et 71), de l'Auxois (21) ou de la Bresse (71) sont les zones les plus riches en observations.

La plage d'altitude fréquentée est large, l'Orvet fragile étant observé aux alentours de 70 mètres dans le nord de l'Yonne (vallée de l'Yonne) et jusqu'à plus de 800 mètres dans le haut Morvan. Notons toutefois qu'on ne dispose que d'une seule donnée entre 800 et 900 mètres.

Le site d'observation le plus élevé est situé près de l'Étang de Préperny, à Arleuf (58) où J. POIRIER note un juvénile le 29-06-2010, à environ 810 mètres d'altitude.

État de la connaissance sur la distribution

Moyenne avant 1999 en raison de grosses lacunes sur certains secteurs (Côte-d'Or, est de la Saône-et-Loire...), la connaissance est toujours moyenne à l'échelle régionale. Avant 1999, certains secteurs semblaient mieux connus qu'à l'heure actuelle (Puisaye, Charollais, Bazois...), et on note toujours une certaine disparité dans la couverture très dépendante de l'effet « observateurs » (présence hétérogène des naturalistes sur le territoire et découvertes aléatoires). Très discret, l'Orvet fragile est difficilement décelable sans une présence régulière sur un territoire.

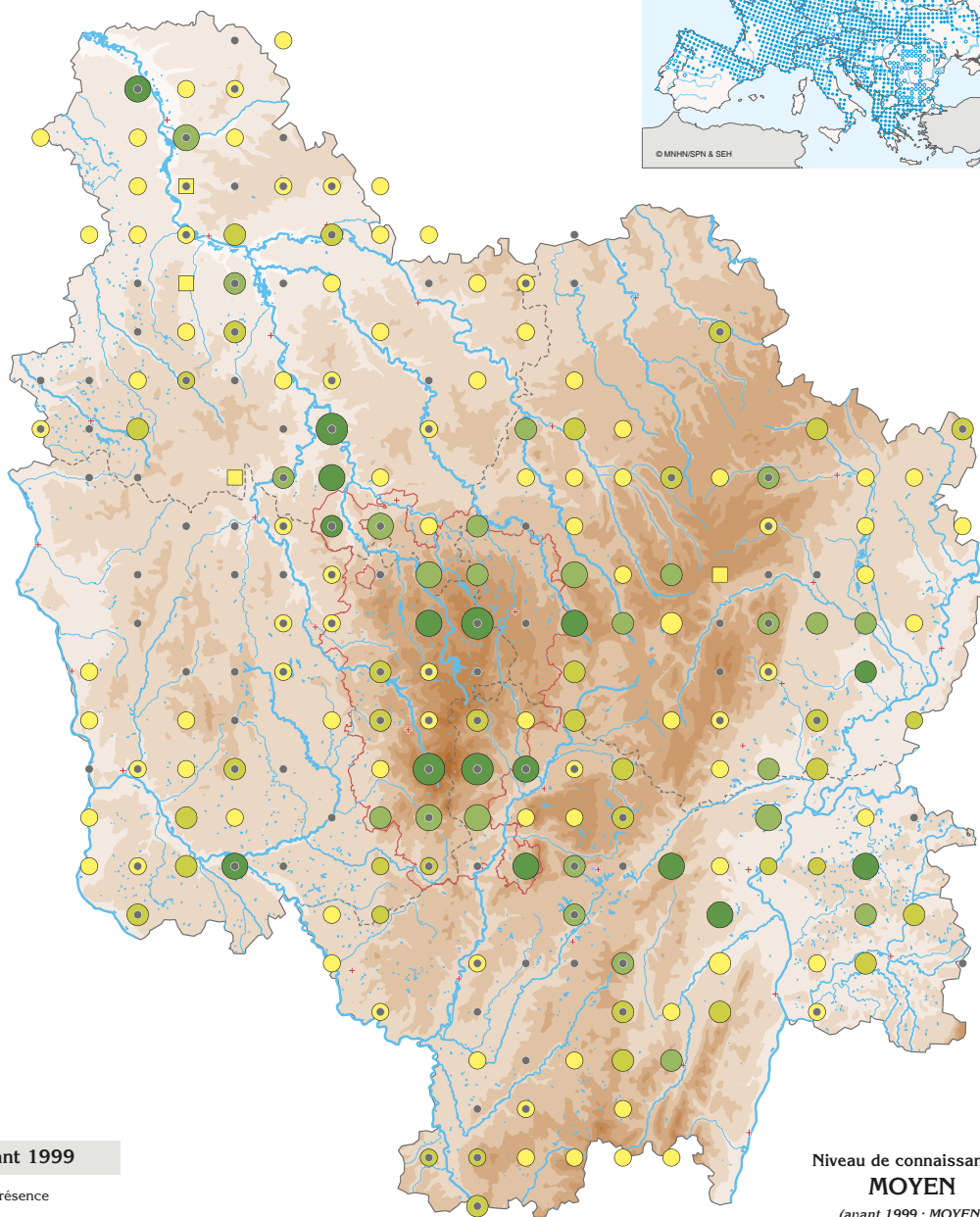
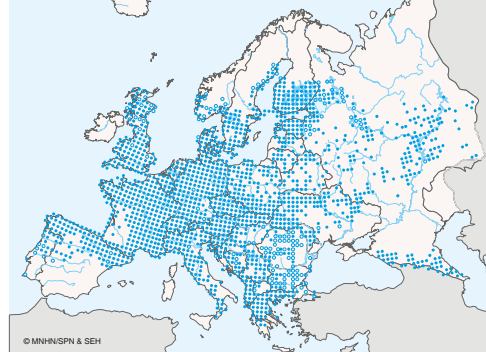


Alexandre RUFFON

L'araignée peut peut-être remercier le photographe d'avoir distraité son prédateur ! 27 mars 2005.

Orvet fragile

Anguis fragilis Linnaeus, 1758



Avant 1999

● présence

Après 1999

Nombre de stations géolocalisées

- 30 et plus
- 15 à 29
- 5 à 14
- 3 à 4
- 2
- 1

■ présence, stations non géolocalisées

Surface occupée théorique

- > à 5 000 hectares
- 2 500 à 4 999
- 1 500 à 2 499
- 1 000 à 1 499
- 500 à 999
- < à 500

Niveau de connaissance :

MOYEN

(avant 1999 : MOYEN)

	0%	1%	2%	4%	8%	16%	32%	64%	100%
données	avant 1999					273			
	après 1999			416					
stations	avant 1999					165			
	après 1999			342					
communes	avant 1999						165		
	après 1999						276		
maillles	avant 1999							108	
	après 1999							167	
observateurs	avant 1999						71		
	après 1999						170		
rareté	temporelle							F	
	spatiale								AC

Phénologie

L'activité de l'Orvet fragile reprend nettement dès début mars, et notamment à partir de la semaine 11 (12 mars) lorsque les conditions sont favorables, l'espèce n'étant pas particulièrement précoce. Un palier est atteint en semaine 18 (à partir du 19 juin), la reproduction se déroulant entre avril et juin (VACHER & GRATSON, 2010), tandis que la semaine 20, entre le 3 et le 9 juillet, comporte le maximum de citations. Celles-ci décroissent ensuite progressivement jusqu'à fin octobre. La période des naissances (fin de l'été) n'apparaît pas particulièrement marquée sur l'histogramme. On ne dispose que de quelques rares signalements de juvéniles de l'année début septembre. Le nombre de jeunes est compris entre trois et 26 (VACHER & GRATSON, 2010). Bien que nous n'ayons pas de cas décrits en Bourgogne, des accouplements automnaux sont possibles (VACHER & GRATSON, 2010).

Les observations lors de la période hivernale sont très rares, l'Orvet fragile trouvant refuge dans le sol dans la plupart des cas.

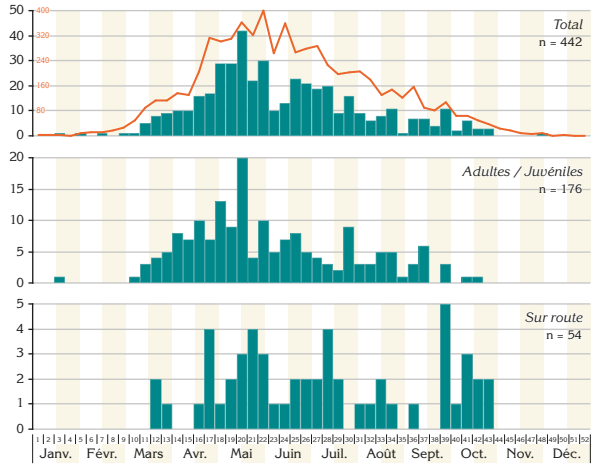
Les données les plus précoces (ou tardives ?) sont de D. GIRAULT et H. WILLEM, le 01-12-1986 à Bona (58), avec la découverte d'un individu mort. Le 18-01-2004, à Source-Seine (21), F. MALGOUYRES note un adulte tandis que le 29-01-2005, L. GASSER trouve un Orvet fragile gelé à la Grande-Verrière (71), dans le Morvan central.

Les signalements d'individus sur des routes sont répartis durant toute la période d'activité.



JOËL VACHER

Les jeunes individus arborent une coloration très contrastée. Bois de Chaleutre, Mont-Saint-Vincent, Saône-et-Loire, 9 octobre 2005.



Phénologie de l'Orvet fragile.



LUDOVIC JOUVE



Scène d'accouplement, dans une prairie de fauche, sous un tas d'herbes sèches. Le mâle mort vigoureusement la femelle (aux flancs plus sombres) à la tête. Mulcey, Moselle.

Effectifs et observations remarquables

Les observations d'Orvet fragile sont généralement très ponctuelles, et ne concernent qu'un seul individu (plus de 80 % des cas). Dans moins de 1 % des cas, plus de quatre individus sont notés (et jusqu'à six au maximum). Lorsque plusieurs adultes ou juvéniles sont signalés, il s'agit généralement de découvertes sous des objets (bâches, plaques, pierres...) ou dans des tas de matériaux. Les populations sont très difficiles à estimer et on ne dispose d'aucune connaissance précise en région. Ailleurs en Europe, certaines études ont montré que les densités pouvaient atteindre plus de 100 individus à l'hectare dans des milieux favorables (GRAITSON, 2004 et 2005 ; HOFER, 2001 ; PLATENBERG, 1990 ; PLATENBERG & LANGTON, 1996 ; RIDDELL, 1996), voire jusqu'à un millier (SMITH, 1990).

Quelques cas de prédation sont relatés, par exemple par le Blaireau européen ou des oiseaux.

V. VAN LAAR découvre les restes d'un individu consommé par un blaireau à Boussey [21], le 24-04-2005. À Diconne (71), le 28-05-2006. B. GRAND observe un adulte dans le bec d'une Buse variable. Enfin à Glanon (21), le 23-04-2001, N. DULKA signale un adulte sur une route, attaqué par deux Corneilles noires, puis capturé par une Pie bavarde.

M. BOISSIEUX (1957) signale dans une note la prédation d'une femelle adulte et gravide de Coronelle lisse, capturée près d'Autun (71), par un gros Orvet fragile, dans la cage où il avait placé les deux Reptiles (à l'époque, ces espèces n'étaient pas protégées !). L'auteur n'a pas observé la scène, mais la Coronelle avait disparu quelques jours après sa mise en captivité. L'orvet était devenu plus volumineux, et la cage ne comprenait pas de fuites. Cette information surprenante semble cependant douteuse, d'autant que c'est habituellement plutôt la Coronelle lisse qui peut consommer des Orvets fragiles (VACHER & GRAITSON, 2010).

Atteintes et menaces

Peu vivace, les cas de mortalité lors de la fauche ou tonte des jardins et prairies sont très communément rapportés par les observateurs (il est pour cela préconisé d'éviter les coupes rases et de pratiquer

des fauches tardives, après la période de mise bas, en octobre [GRAITSON, 2007]). Même si peu de données l'indiquent, la fauche des bords de route doit occasionner également d'importants dégâts, comme ce qui est relevé dans l'Indre (BOYER & DOHOGNE, 2008). On peut mentionner également des noyades, dans des bassins dont les pentes élevées et lisses des berges ne permettent pas aux animaux de s'en extraire.

Les lavoirs sont par exemple des ouvrages pouvant s'apparenter à des pièges mortels : à Montigny-aux-Amognes (58), le 25-06-2008, C. DÉTROIT note un adulte noyé dans ce type de point d'eau ; G. BALAY fait la même observation à Villapourçon (58) le 17-05-2011. À Decize (58), le 01-05-1998, G. LEMOINE libère plusieurs adultes coincés dans un puisard.

Les animaux domestiques (chats et chiens) sont une importante cause de mortalité chez cette espèce qui fréquente volontiers les abords des villages.

À Frasnay-Reugny (58) par exemple, le 14-04-2004, S. MERLE signale un individu se faisant manger par un chat.

Même s'il est connu de tous et a plutôt bonne presse, son allure de petit serpent fait qu'il est également fréquemment victime de destructions volontaires par l'homme. La circulation routière, comme pour les serpents, est responsable de nombreux cas de mortalité.

Ailleurs, comme en Wallonie (GRAITSON, 2007), en raison des activités cynégétiques mises en place, les aspects négatifs de la prédation par les faisans (lâchés massivement) ou les sangliers (dont les densités peuvent être localement très élevées) sont relevés. La Bourgogne peut être concernée également par ces problèmes. Il en est de même pour les traitements chimiques des abords de routes ou de voies ferrées qui peuvent nuire aux populations, ou même ceux des jardins et parcs, puisque l'Orvet fragile peut ingérer ensuite des proies contaminées (escargots et limaces par exemple). L'espèce est pourtant un auxiliaire précieux des jardiniers.

Mais les causes de raréfaction les plus importantes sont sans doute liées à l'évolution et à la banalisation des habitats, en raison de l'urbanisation galopante, de l'intensification des pratiques agricoles et sylvicoles, et notamment des enrénements.



Les faisans (ici des Faisans vénérés), relâchés dans la nature, sont des prédateurs importants de l'Orvet fragile, mais aussi d'autres reptiles. La Bouillère, Asquins, Yonne, 30 juin 2006.



Nonchalant, l'Orvet est fréquemment victime de la circulation routière lorsqu'il tente de traverser les voies goudronnées. Le Paron, Dun-les-Places Nièvre, 19 juin 2002.

Évolution

Il est délicat d'avancer des tendances d'évolution des populations et de la répartition sur la base des données disponibles. La connaissance du statut actuel de cette espèce aux mœurs très discrètes reste fragmentaire. On compte tout de même 47 mailles sur lesquelles l'Orvet fragile n'a pas été signalé récemment, soit 22 % du nombre total de mailles. Sur la plupart d'entre elles, il semblerait toutefois qu'il s'agisse davantage d'un défaut de prospection et d'un manque d'observateurs plus que d'une raréfaction de l'espèce, puisque des espèces très communes comme le Lézard des murailles n'y sont plus notées non plus après 1999.

Malgré cela, historiquement largement répartie en région, une expansion de l'aire de l'espèce est peu probable, et l'évolution négative des milieux qu'elle fréquente (diminution du linéaire de haies, arrachages de bosquets, enrésinements, mises en cultures, traitements phytosanitaires...) plaide plutôt en la faveur d'une régression, difficilement perceptible.

Premiers observateurs de l'espèce par maille

Anguis fragilis Linnaeus, 1758

E069N672 : SAVEAN G., 1994 ; E069N673 : SAVEAN G., 1994 ; E069N678 : SAVEAN G., 1999 ; E070N663 : LERAT D., VARANGUIN N., 2003 ; E070N664 : VARANGUIN N., 2010 ; E070N665 : 1996 ; E070N666 : ANONYME, 2009 ; E070N667 : MASSET D., 2001 ; E070N671 : ALLEAUME G., 1990 ; E070N672 : ALLEAUME G., 1998 ; E070N673 : SAVEAN G., 1998 ; E070N676 : SAVEAN G., 2000 ; E071N662 : WILLEM H., 1983 ; E071N665 : BARGE C., 1992 ; E071N668 : ALLEAUME G., 1990 ; E071N669 : GIRAULT D., 1987 ; E071N671 : SAVEAN G., 1997 ; E071N672 : SAVEAN G., 1999 ; E071N673 : SAVEAN G., 1999 ; E071N674 : SAVEAN G., 1999 ; E071N675 : SAVEAN G., 1997 ; E071N676 : SAVEAN G., 2000 ; E071N677 : GIVRY C., 1999 ; E071N678 : LATOUCHE M., 1999 ; E071N679 : REGNIER V., 1999 ; E072N663 : LALEURE J.-C., 2005 ; E072N664 : DUPUIS D., 2000 ; E072N665 : DETROIT C., 2008 ; E072N666 : THORET O., 2004 ; E072N667 : ALLEAUME G., 1998 ; E072N670 : JOUANIN C., 1987 ; E072N673 : SAVEAN G., 1997 ; E072N674 : BOISTARD M., 1999 ; E072N675 : Girard F., 1999 ; E072N676 : SAVEAN G., 1998 ; E072N677 : SAVEAN G., 1998 ; E072N678 : DE RYCKE J.-L., 1993 ; E072N679 : SAVEAN G., 2000 ; E073N663 : LALEURE J.-C., 1993 ; E073N664 : DUPUIS D., 2000 ; E073N665 : BEAÛTRU A., 1982 ; E073N666 : WILLEM H., 1980 ; E073N667 : BOURRAND M., 1982 ; E073N669 : GIRAULT D., 1979 ; E073N670 : GROSS D., 1981 ; E073N671 : SAVEAN G., 1999 ; E073N673 : SAVEAN G., 1998 ; E073N674 : VALLADE J., 1998 ; E073N675 : BARRAL T., 1999 ; E073N676 : BARRAL T., 1999 ; E073N677 : SAVEAN G., 1996 ; E073N678 : BRÛLE J.-P., 1999 ; E073N679 : LETURMY F., 1998 ; E073N680 : DE RYCKE J.-L., 1996 ; E074N663 : DUPUIS D., 1992 ; E074N665 : ARNOUX J., 1985 ; E074N667 : GIRAULT D., 1993 ; E074N668 : JOUANIN C., 1988 ; E074N669 : GIRAULT D., 1985 ; E074N670 : GIRAULT D., 1982 ; E074N671 : BOURRAND M., 1983 ; E074N672 : ZÛG C., 1994 ; E074N673 : SAVEAN G., 1999 ; E074N675 : SAVEAN G., 1997 ; E074N677 : MATHIEU B., 1998 ; E074N678 : DE RYCKE J.-L., 1985 ; E074N680 : SAVEAN G., 2000 ; E075N661 : GRAND B., 2005 ; E075N662 : GRAND B., 2004 ; E075N664 : WILLEM H., 1981 ; E075N666 : MC GARVA C., 2000 ; E075N668 : GIRAULT D., 1986 ; E075N669 : JOUANIN C., 1986 ; E075N670 : GIRAULT D., 1987 ; E075N671 : SAVEAN G., 1999 ; E075N672 : REGNIER V., 1990 ; E075N673 : BIDAULT F., 1998 ; E075N675 : CUNAUULT C., 1999 ; E075N676 : DE RYCKE J.-L., 1996 ; E075N677 : SAVEAN G., 1997 ; E076N660 : BRUGIERE D., 1980 ; E076N662 : GASSER L., 1999 ; E076N663 : BALAY G., BELLENFANT S., VARANGUIN N., 2011 ; E076N664 : ALLEAUME G., 1999 ; E076N665 : RUFFONI A., 2009 ; E076N666 : LAGEY J., 1995 ; E076N667 : JOUANIN C., 1987 ; E076N669 : GIRAULT D., 1995 ; E076N670 : SAVEAN G., 1998 ; E076N671 : BELLENFANT S., VARANGUIN N., 2010 ; E076N674 : SAVEAN G., 1999 ; E076N676 : SAVEAN G., 1999 ; E076N677 : MARTAUD A., 2002 ; E077N657 : GASSER L., 1996 ; E077N663 : MALGOUYRES F., 1995 ; E077N664 : ARNOUX J., 1984 ; E077N665 : VAN DER VLIET H., 1984 ; E077N666 : GIRAULT D., 1988 ; E077N667 : JOUANIN C., 1987 ; E077N668 : VARANGUIN N., 1999 ; E077N669 : ANONYME, 1999 ; E077N670 : VARANGUIN N., VARANGUIN N., 2007 ; E077N672 : SAVEAN G., 1997 ; E077N673 : BARDET O., 1990 ; E077N675 : SAVEAN G., 1995 ; E077N676 : DIRKSEN T., 2000 ; E078N656 : GASSER L., 1997 ; E078N657 : GASSER L., 1996 ; E078N658 : GASSER L., 1998 ; E078N659 : GRANGER C., 1999 ; E078N660 : DESBROSSES R., 1997 ; E078N661 : GASSER L., 1997 ; E078N663 : URIE R., 1990 ; E078N664 : ARNOUX J., 1999 ; E078N665 : CHIFFAULT A., 1990 ; E078N666 : SIRUGUE D., 1993 ; E078N667 : GIRAULT D., 1988 ; E078N668 : SIRUGUE D., 1993 ; E078N669 : HOSDEZ F., 2001 ; E078N670 : VARANGUIN N., 1999 ; E078N673 : DIRKSEN T., 1999 ; E078N675 : CHAPUIS V., 1999 ; E079N657 : MAY J., 2000 ; E079N658 : GASSER L., 1998 ; E079N659 : GASSER L., 1998 ; E079N661 : GASSER L., 1997 ; E079N663 : MALGOUYRES F., 2003 ; E079N664 : BARNAY J., 2001 ; E079N665 : BARNAY G., 1998 ; E079N666 : GASSER L., 2000 ; E079N668 : RICHARD F.-J., 1996 ; E079N670 : FROCHOT B., 1964 ; E079N671 : BONAFE O., 1999 ; E079N672 : LEMMEL C., 2001 ; E079N674 : DIRKSEN T., 1999 ; E079N675 : DIRKSEN T., 1999 ; E080N657 : DURY B., 2003 ; E080N659 : RAJOT J.-C., YVERNAULT J., 1999 ; E080N661 : DUBOC P., 1980 ; E080N662 : DUBOC P., 1981 ; E080N663 : DUBOC P., 1984 ; E080N664 : TRIBOUILLIN L., 2000 ; E080N665 : BARNAY G., 1998 ; E080N666 : ESSAVAN R., 2005 ; E080N667 : ESSAVAN R., 2000 ; E080N668 : VAN LAAR V., 2001 ; E080N669 : HOSDEZ F., 1999 ; E080N670 : LERAT D., 2000 ; E080N671 : COMPAROT C., 2007 ; E080N672 : MALGOUYRES F., 1999 ; E080N673 : MALNUIIT M., 2000 ; E080N675 : MEZANI S., 1998 ; E080N676 : CUISIN M., 1951 ; E081N657 : GASSER L., 2000 ; E081N658 : GASSER L., 1999 ; E081N659 : MAY J., 2000 ; E081N660 : DUBOC P., 1981 ; E081N661 : DUBOC P., 1980 ; E081N663 : GASSER L., 1991 ; E081N664 : GASSER L., 1993 ; E081N665 : 1999 ; E081N668 : VAN LAAR V., 2004 ; E081N669 : VAN LAAR V., 2005 ; E081N671 : DURLLET P., GARNIER A., 2005 ; E081N672 : MALGOUYRES F., 1999 ; E082N657 : GASSER L., 1999 ; E082N659 : GASSER L., 2008 ; E082N660 : YVERNAULT J., 1999 ; E082N663 : BOURJON G., VACHER N., 2000 ; E082N666 : VAN LAAR V., 2010 ; E082N668 : VAN LAAR V., 2005 ; E082N669 : VAN LAAR V., 2009 ; E082N671 : DURLLET P., 1997 ; E083N660 : GUERMEUR G., NAÛCHE G., 2007 ; E083N661 : DETROIT C., REVEILLON A., 2008 ; E083N662 : GASSER L., 1999 ; E083N663 : DESBROSSE A., 2004 ; E083N665 : VARANGUIN N., 1999 ; E083N666 : PINSTON H., 1977 ; E083N667 : MARION E., 1998 ; E083N668 : SERRAULT E., 1983 ; E083N669 : ABEL J., PITOIS J., 2005 ; E083N671 : BEDRINES G., 2010 ; E083N674 : REFAIT F., 1998 ; E084N663 : GAVET P., 2000 ; E084N664 : BOURJON G., VACHER N., 2000 ; E084N665 : DÛLKA N., JONINON L., MEZANI S., 2001 ; E084N667 : SOUFFLOT P., 1995 ; E084N668 : MARION E., 1994 ; E084N669 : PINSTON H., 1981 ; E084N670 : MARION E., 1994 ; E084N671 : DESBROSSES R., 1998 ; E085N660 : 1995 ; E085N661 : DESBROSSE A., 2009 ; E085N663 : RAPEAU A., 1999 ; E085N665 : ESSAVAN R., 2003 ; E085N666 : FROCHOT B., 1974 ; E085N667 : FROCHOT B., 1960 ; E085N668 : BERRY D., 2008 ; E085N669 : CLAVEROLE C., 1997 ; E085N672 : COUASNE J.-P., 2005 ; E086N661 : MICHON A., 1999 ; E086N662 : SOTO M., 2000 ; E086N663 : GRAND B., 2006 ; E086N664 : 2009 ; E086N667 : LERAT D., 2000 ; E086N668 : BERRY D., 2008 ; E086N669 : ESSAVAN R., 2000 ; E086N670 : COUASNE J.-P., 2009 ; E086N671 : COUASNE J.-P., 2009 ; E087N662 : GRAND B., 2005 ; E087N664 : DESBROSSES R., 1991 ; E087N666 : FRENOUX J.-M., MEZANI S., 2001 ; E087N668 : NAÛCHE G., 1999 ; E087N671 : BEDRINES G., 2011 ; E088N661 : MAURIN M., 1998 ; E088N670 : GEORGIN B., 2005 ; E088N672 : BEDRINES G., 1998

L'Orvet fragile était noté commun (C) par P. BERT dans l'Yonne au milieu du XIX^e siècle. Son statut n'a pas fondamentalement changé depuis, hormis sans doute localement dans les secteurs les plus urbanisés, industrialisés ou cultivés. P. PARIS (1911) indiquait aussi qu'il était commun en Côte-d'Or, aussi bien en plaine que sur la montagne. Aujourd'hui, son statut est incertain et pourrait sembler précaire dans la moitié nord de ce département, et en plaine de Saône. L'espèce n'est pas menacée à moyen ou long terme en région, mais son statut demande cependant à être surveillé. Aussi, la fragmentation des habitats pourrait conduire à un isolement de certaines populations, d'autant que les déplacements des individus de cette espèce apparaissent globalement très limités (GRAITSON, 2007).